

L'état d'avancement des actions préventives de la police par rapport à l'altercation musclée du 8 mars 2021

Monsieur le Bourgmestre,

A la veille du 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, je me permets de vous relayer l'interpellation des personnes qui m'ont accompagnée lors de notre rencontre du 12 mars dernier 2021.

En effet, pour rappel, le lundi 8 mars 2021, nous avons été tous désagréablement surpris de voir l'altercation musclée entre une femme d'origine africaine et des agents de la police sur la Place Saint-Lambert. A ce sujet, la Fédération Congolaise de Liège m'avait interpellée en tant que Conseillère communale. À mon tour, je vous avais interpellé.

Accompagnée de Mr Christian Beaupère, Chef de corps de la police de Liège, vous nous avez reçu en comité représentatif de la Communauté congolaise et de l'Afrique-subsaaharienne de la ville de Liège.

Afin de respecter le principe de séparation des pouvoirs, la justice étant saisie, vous aviez trouvé opportun de ne pas évoquer le volet judiciaire de l'affaire. Ensemble, nous avons abordé le volet sur les actions préventives. Notamment, la mise en place d'un module de formation pour renforcer les capacités des agents de la police à la gestion des situations de crise comme celle du 8 mars dernier, etc.

Nous sommes bien conscient.e.s que la situation sanitaire due à la COVID-19, les inondations de juillet dernier et différents problèmes que connaît notre ville depuis quelques mois rendent difficile le travail des agents de la ville, du CPAS et de la police.

Monsieur le Bourgmestre, ma question est celle de savoir, quelles sont les actions qui ont été prises par rapport à la situation de l'altercation du 8 mars dernier.

Aussi, le comité représentatif de la communauté congolaise et de l'Afrique-subsaaharienne de la ville de Liège reste en attente de votre promesse d'une prochaine rencontre d'évaluation.